LE POPULAIRE

Médico-social

Un « Ségur pour tous » : les dirigeants associatifs du Limousin mobilisés pour leurs salariés



Ils étaient une cinquantaine devant la préfecture de la Haute-Vienne © Populaire du Centre

Depuis des mois, ce sont plutôt les salariés du secteur social et médico-social qui ont manifesté. Ce mercredi 27 octobre, leurs employeurs se sont rassemblés, à Limoges et en Nouvelle-Aquitaine, pour la revalorisation financière de leurs personnels.

Ce mercredi 27 octobre, une cinquantaine de dirigeants associatifs haut-viennois et corréziens ont répondu à l'appel de leurs fédérations d'employeurs* à se rassembler devant la préfecture à Limoges.

Une mobilisation pour dénoncer les inégalités salariales engendrées par les mesures du Ségur de la Santé – et les négociations qui ont suivi –, **déclinée dans presque tous les départements de la Nouvelle-Aquitaine**.

Les résultats de la mission Laforcade

En cause ? Ils attendaient beaucoup de la mission Laforcade, du nom de l'ex-directeur général de l'Agence régionale de santé néo-aquitaine, pour "corriger" les disparités salariales nées du Ségur de la Santé, à l'été 2020, et accorder une revalorisation à l'ensemble de leurs personnels : soit 183 € mensuels nets, comme dans le secteur sanitaire.

Des avancées ont ainsi été obtenues pour <u>les « oubliés du Ségur »</u>, mais n'englobent pas tout le monde et l'espoir est déçu. Car « rien n'est prévu dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale de 2022 », déplore Claude Virole, président de l'Alsea (Association Limousine de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte), qui emploie 240 personnes dans 11 services ou établissements. « Seulement 10 salariés du Centre d'action médicosociale précoce (CAMSP) ont été revalorisés et dans cette même structure, trois ne l'ont pas été », poursuit-il.

Des disparités mal vécues

- « Pendant le Covid, les soignants se sont mobilisés, mais les professionnels de la lutte contre l'exclusion sociale, du handicap ou de la protection de l'enfance l'étaient aussi », énonce Claire Robert-Haury, directrice générale de l'ARSL (Association de Réinsertion Sociale du Limousin).
- « Pourquoi une infirmière peut-elle bénéficier d'une hausse de 180 € et pas un travailleur social, une aide médico-psychologique ou encore un auxiliaire de vie ? Ce sont pourtant ces métiers qui gèrent l'impact de la crise économique désormais... »

Du rafistolage qui ne peut pas satisfaire

La situation est d'autant plus compliquée qu'au sein d'une même association, des différences existent. Certaines ont essayé de se débrouiller. « Sur 110 salariés, seule une trentaine travaillant dans l'hospitalisation à domicile aurait dû en bénéficier, mais on a fait le choix de répartir l'enveloppe sur tous, soit 50 € mensuels pour chacun », indique Nathalie Baudouin, directrice générale de Santé Service Limousin.

« On a pallié la carence pour rester équitable et solidaire, mais cela entraîne malgré tout des difficultés de recrutement puisqu'on est loin des 183 € proposés ailleurs », ajoute Michel Barris, le président de cette association privée à but non lucratif, mobilisée ce mercredi, comme les Pep 87 et 19, l'APAJH 87, la fondation Delta Plus...

Un défaut d'attractivité

Ce manque d'attractivité, tous en font l'amer constat. « Il y a trois ou quatre ans, quand on ouvrait un poste d'éducateur spécialisé, on avait une trentaine de candidatures. Aujourd'hui quand on en a deux, on est contents... », selon Claude Virole, de l'Alsea.

Dans ce secteur où l'usure professionnelle est un phénomène important, l'absence de reconnaissance est douloureusement ressentie, et certains salariés font le choix de partir.

Alors que les négociations vont se poursuivre et qu'une conférence des financeurs est prévue d'ici fin 2021, c'est une alerte à l'intention des pouvoirs publics qui est lancée. « Cette iniquité de traitement est inacceptable et présente un risque pour la qualité de nos accompagnements », interpelle Sylvie Benoit, directrice des Pep 19.

- « On assure les patients qu'on suit, mais pour une nouvelle admission, on a une liste d'attente », regrettent Cécile Riffaud et Dorothée Malinvaud, cadres de l'association <u>Soins et Santé</u> spécialisée en Haute-Vienne dans la prise en charge des personnes âgées malades à domicile.
- (*) Il s'agit notamment de la FEHAP (Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés solidaires), la Nexem et l'Uriopss (Union Régionale Interfédérale des Oeuvres et organismes Privés Sanitaires et Sociaux) de Nouvelle-Aquitaine.

Hélène Pommier